Martigny, lundi 27 octobre 1930. *70me année* *No 126.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à MARTIGNY les lundi, mercredi et vendredi

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 9.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 13.50
ÉTRANGER : Un an . . fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel" fr. 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de Chèques postaux II c. 58
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :
Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias
TÉLÉPHONES : Administration et Annonces N° 2.52 Rédaction N° 31

ANNONCES :
Canton . . . 8 ct. / Suisse . . . 12 ct. / Etranger . . 15 ct. } le mm.-ligne ou son espace
RÉCLAMES :
Canton . . 20 ct / Suisse . . . 30 ct. / Etranger . . 45 ct. } le mm.-ligne ou son espace
Compte de Chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FÜSSLI-ANNONCES, Martigny, Sion, Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, etc., etc.

Cinéma et censure

Les directeurs de cinéma se sont décidés à réagir contre la censure qui leur rend la vie impossible. Ils auront l'opinion publique pour eux, car il est inadmissible qu'en notre siècle de progrès et de tolérance, où la presse est libre, où l'on se contente de sévir contre ses abus, où il n'existe pas non plus de censure du théâtre, le cinéma soit soumis à des mesures d'exception si sévères qu'elles constituent un véritable étouffement.

Que l'on veuille bien noter que ce n'est pas contre les mesures proprement dites que l'on proteste, mais contre leur exagération.

Il est juste que l'on se montre plus sévère à l'égard du cinéma, qu'à l'égard du théâtre ou de la littérature, parce qu'il atteint un public plus étendu, moins préparé, et en général plus susceptible de se laisser influencer. S'adressant aux facultés visuelles plus spécialement, il atteint plus facilement l'âme populaire. Disposant de moyens plus directs que le livre, que le théâtre même, il n'exige pas du public la même culture, la même maturité d'esprit.

Pour cette raison, une certaine surveillance est nécessaire. En tout il faut de la mesure. Le législateur fédéral l'a bien compris, puisqu'il a établi une censure fédérale. A celle-ci est venue se superposer une censure cantonale qui n'a fait que mécontenter tout le monde, parce que cette commission de censure a agi au rebours du bon sens, et a témoigné d'une méconnaissance totale de ce qui fait un bon ou un mauvais film. Elle a fait preuve (pas partout cependant) d'un puritanisme excessif. Pour peu qu'elle continue, elle forcerait le public valaisan à se contenter d'une littérature cinématographique genre « Bibliothèque rose ». C'est traiter le public valaisan en bien petit garçon, et il est normal que ce public s'insurge.

C'est à Sion principalement que sévit la fameuse commission de censure. Est-ce parce que Sion est une ville cléricale ? Il semble qu'on se soit montré plus large à Martigny et Monthey. Est-ce à dire que dans ces localités le public, dans sa majorité, soit mieux à même de comprendre (influence bienfaisante du libéralisme sans doute ?) et de discerner le mal du bien ? Peut-être. Sans doute aussi estime-t-on qu'il convient de se montrer plus tolérant dans les localités où l'ensemble de la population témoigne d'une certaine largeur d'idées.

Quoi qu'il en soit, c'est à Sion que se sont formulés les plus sérieux griefs contre la censure, et c'est de là aussi que sont venues les plus curieuses révélations. M. André Marcel, dans la *Feuille d'Avis du Valais* nous a appris qu'en 1929 la commission de censure avait interdit 190 films, alors qu'elle n'en avait «visionné» que 32. Et notre confrère affirme avec raison que tant que la commission de censure ne voit pas une œuvre, elle est dans l'impossibilité de s'en faire une idée exacte et ses arrêts n'ont pas de valeur.

Or, la commission de censure s'inspire, pour rendre ses arrêts, des « Dossiers du cinéma » qui valent à peu près, dans ce domaine, ce que vaut dans le domaine littéraire le fameux ouvrage de l'abbé Bethleem où les ouvrages sont classés en diverses catégories: depuis les inoffensifs jusqu'aux très dangereux, selon le point de vue de cet excellent abbé. On voit par là que l'intégrité de nos mœurs et le respect de notre religion sont bien sauvegardés.

On pense aussi arriver à supprimer le divorce et l'adultère en s'abstenant d'en parler et en interdisant les films qui y font allusion. C'est même, assure-t-on la principale préoccupation de la commission de censure.

C'est dire que cette commission n'a pas compris son rôle. C'est pourquoi les directeurs de cinémas s'insurgent et le public s'émeut.

Le *Confédéré* a parlé de l'assemblée qui a eu lieu mercredi après-midi à Sion. Une « Association des directeurs de cinémas valaisans s'est constituée ». Elle s'est adjointe un avocat-conseil. Elle s'efforcera de mettre fin à l'état des choses actuel.

Tout cela est fort bien. Les directeurs de cinémas ont raison de sauvegarder leurs intérêts dont on s'est fort peu soucié jusqu'à maintenant. Et le public aussi a des droits et ne saurait admettre d'être traité en éternel mineur.

On demandera donc au Conseil d'Etat de modifier la composition de la commission de censure en lui adjoignant un représentant des cinémas qui sera désigné par la nouvelle association, et un représentant de la presse.

L'idée nous paraît assez judicieuse. Il semble en effet assez difficile de supprimer totalement la censure, pour les raisons que nous avons indiquées au début de notre article. Mais il faut qu'elle fonctionne normalement. Son utilité, sa valeur dépendront de la mentalité des personnes chargées de l'appliquer. A ce point de vue, il est juste qu'un représentant des intéressés en fasse partie, de même qu'un représentant de la presse, car la crainte du journaliste est le commencement de la sagesse.

Ern. D.

≈ CINÉMA ≈

Cette instinctive passion de la possession, qui caractérise l'homme (et donne un sens à son histoire), ne pouvait lui permettre de se contenter d'une beauté sans cesse fugitive dans la nature : les arts sont nés ; et, pour fixer définitivement cette beauté, quel «moyen d'expression» choisir, afin d'obtenir le plus grand rendement ?

Il y a la littérature, mais, quelque riche en possibilités que paraisse comme «moyen d'expression» le mot, il n'en reste pas moins vrai que ce dernier s'adresse à l'intelligence plutôt qu'à la sensibilité : le mot a un sens, non une forme, non une odeur ou une couleur ; « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » parce que le langage est fait sur la mesure de l'intelligence ; le langage «prose» est limité comme «moyen d'expression» au cadre de l'intelligence ; il est lent parce qu'il explique et analyse. D'autre part, que le langage «poésie» élargisse la portée du mot, en faisant de lui «matière souple et subtile» apte à traduire les moindres nuances du sentiment, c'est incontestable, mais cette portée a quand même des limites.

Il y a la peinture et la statuaire, mais, quelque complets que semblent les moyens techniques dont disposent le peintre et le sculpteur, le meilleur portrait et la meilleure statue n'en seront pas moins toujours que des images de la vie, en un instant donné, figées en quelque sorte par la volonté de l'artiste ; il ne faut pas confondre vie avec attitude : les statues sont terriblement immobiles.

Il y a la musique, mais, quelque variés que puissent être ses mouvements, elle aura toujours son champ d'expression limité à ce qui touche aux aspirations de l'âme et à ce qui tombe sous le coup de l'intuition. Or, dans ce siècle de matérialisme, la foule ne demande plus la contemplation dans ce siècle de la mécanique qui a vu l'éclosion du moteur, la foule ne se contente plus du plastique et du statique — elle veut le mouvement auquel elle participe et l'action qui a aiguisé ses nerfs ; elle veut la vie, elle veut le réel.

Les sensations visuelles de ce point de vue ont une incontestable supériorité sur les sensations de l'ouïe : elles s'ordonnent dans l'étendue, ce qui permet la mesure, base de toute science ; elles sont expressives par excellence ; Vinci disait : « L'œil est la principale voie par où le sens commun peut considérer, largement et dans leur splendeur, les œuvres infinies de la nature, l'oreille ne vient qu'ensuite... »

Pour comprendre la musique, il faut avoir une chose qui tend à se perdre de plus en plus : une vie intérieure.

Ce que demande la foule actuellement c'est une vie extérieure.

Le temps passe, les goûts changent ; certains déplorent, d'autres blâment... C'est inutile, on ne s'oppose pas aux faits : on peut préférer la contemplation à l'action ou l'inverse ; on ne peut pas dire que l'une soit supérieure à l'autre : ce n'est que question de tempérament.

Le cinéma est venu qui a comblé les aspirations modernes.

Le cinéma, lui, procède de la littérature, de la peinture et de la musique; il réalise une synthèse de tous ces arts, mais il reste indépendant et ne s'oppose pas aux autres : quand on dit qu'il fait concurrence au théâtre, par exemple, on a tort. — mais on a raison quand même, en ce sens que le cinéma lui enlève une partie de son public, la mauvaise (celle qui venait au théâtre parce que c'était «la manifestation» ou «la distraction», il trie le public : évidemment, c'est une concurrence du point de vue financier, mais cela ne doit pas entrer en ligne de compte. Le théâtre restera toujours le théâtre, il aura toujours ses adeptes : il pourra mourir, quand il ne «paiera» plus, mais, à ce moment-là, ce ne sera pas la faute du cinéma, mais bien plutôt des goûts du public.

Les intellectuels ont longtemps «négligé» le cinéma, et, le fait que la foule, elle, au contraire, s'est précipitée dessus, semble n'avoir pas peu contribué à leur mépris. Avant de dire art, on a dit merveille ; le nouveau procédé a frappé les imaginations : les intellectuels, sceptiques et routiniers, ne virent dans l'enthousiasme de la foule que la candeur d'un enfant devant un nouveau jouet : la lanterne magique.

Il est vrai que depuis ses débuts, bien modestes, le cinéma a singulièrement évolué ; il a réalisé d'immenses progrès techniques lui permettant de devenir un « moyen suffisant d'expression » pour la manifestation du beau. Son évolution a été étroitement dépendante du développement technique, et, si la peinture n'est arrivée à ce qu'elle est aujourd'hui (ou à ce qu'elle a été) qu'en passant par toutes les étapes menant du dessin aride aux couleurs et des couleurs aux nuances de valeur grâce à l'huile, le cinéma, lui, n'a pas fait exception à la règle : ralenti, surimpression, fondu, flou, déformation, iris, dégradé — autant de perfectionnements successifs qui, augmentant la somme des moyens, ont élargi du même coup le cadre de ses possibilités.

Malheureusement, il n'a pas suffi que le cinéma puisse être un art pour qu'il le fût — car, comme le note Léon Moussinac dans la « Naissance du cinéma », «si un écrivain peut écrire un chef-d'œuvre avec quelques sous d'encre et de papier, si n'importe quel artiste peut créer de la beauté avec de pauvres ressources et lutter dans une certaine mesure contre l'indifférence et la servitude où la société le tient, le cinégraphiste a un besoin absolu de capitaux considérables... Il est contraint de faire la cour au coffre-fort et celui-ci a des exigences qui, d'ordinaire, n'ont rien à voir avec l'art et la beauté. » L'argent que réclame la mise en œuvre du cinéma doit rapporter son intérêt, si possible davantage ; il faut faire «salles pleines», rechercher la quantité : tout pour plaire : et quel sera le film qui attirera le plus de monde ? Ce sera celui qui réalisera le plus banal des compromis, celui qui à chacun donnera sa petite émotion, faisant ainsi le tour de force de contenter à la fois l'amoureux sentimental, l'aventurier et l'admirateur des forêts vierges. J'ai devant moi une affiche dont je ne cite que quelques passages, au hasard : « Les secrets de la police ; une magnifique histoire d'amour dans un milieu mystérieux et terrible ; des ombres planent sur l'héroïne et celle qu'il aime (sic) ; les passages impressionnants de ce film vous tiendront en haleine jusqu'à la fin » ; la fin ? la voici résumée : le loup solitaire, les voleurs se volent entre eux, l'amour pur de deux bandits, vengeance des hors-la-loi, délivrance, enfin le bonheur! Ceci, évidemment est un peu poussé à l'extrême; quoi qu'il en soit c'est un indice : il est toujours dangereux de laisser la foule conduire elle-même au volant de son plaisir, dangereux en tous les cas pour la qualité de ce plaisir ; ce n'est pas au public de faire l'art.

On me dire qu'il y a des films d'art. Je dirai : je ne les connais pas encore ; on me dira qu'il y a des films qui plaisent universellement ; je dirai que ce n'est pas suffisant pour qu'ils soient des films d'art ; on me dira que, relativement, il y a des films plus «art» que d'autres ; je dirai « oui, mais où commence l'art ? ces films ne sont pas encore de l'art. »

Le cinéma sera un art du jour où il sera cinématographique et rien que cela, du jour où il sera désencombré de toute littérature et de toute musique et de tout théâtre. L'avenir du cinéma est la photogénie, c'est-à-dire comme disait le cinéaste et poète Louis Delluc : « cet aspect poétique extrême des choses ou des hommes susceptibles de nous être exclusivement révélé par le cinématographe » : Jean Epstein disait « tout aspect qui n'est pas majoré par la reproduction cinématographique n'est pas photogénique, ne fait pas partie de l'art cinématographique ».

Le cinéma est davantage qu'un moyen d'illustrer ou d'enregistrer un roman ou une pièce de théâtre. Le cinéma peut être instructif, utile — je pense au documentaire — mais il peut être aussi art. Dans un film, on peut chercher autre chose que « l'histoire », le sujet ; on peut (ou on devrait pouvoir) y trouver d'autres motifs d'intérêt. Dans le cinéma, ajoute encore Léon Moussinac « toute beauté surgit de la façon dont l'œuvre est conçue, interprétée, réalisée, de la puissance de transfiguration et de suggestion dont l'artiste lui a fait don. »

Une image peut être non seulement expressive, mais encore belle. La succession des images peut engendrer un rythme : car il y a aussi des rythmes muets : il peut y avoir de la beauté dans le mouvement même des vagues. Pourquoi la nécessité du cinéma sonore ? Sur une nature morte représentant des fleurs, verse-t-on le parfum de ces fleurs ? — S'il fallait le faire la peinture ne serait pas un art.

Il y a des courbes d'intensités croissantes et décroissantes de mouvements qui sont belles.

Art du temps et de l'espace, le cinéma possède la vie, parce qu'il domine et la cause et l'effet.

Par le frémissement d'une main, l'éclair d'un regard ou le drame d'un sourire, le cinéma «exprime» plus qu'un roman entier : il est plus direct ; il est un «raccourci» vers l'humain.

Par le cinéma, un nouvel angle a été trouvé, sous lequel on peut «voir» la beauté, sous une face neuve...

Seulement, il y a encore du travail sur la planche.

Jules-L. Papon.

NOUVELLES DU JOUR

Les grandes catastrophes

Dans le puits Maybach, près Sarrebruck, un coup de grisou s'est produit samedi. 90 mineurs ont péri.

Le nombre des morts de la catastrophe d'Alsdorf, en Rhénanie, est aujourd'hui de 262. Les obsèques des victimes ont eu lieu samedi.

* * *

M. Julio Prestes, président élu du Brésil, est virtuellement prisonnier au palais de Campos Elise, résidence officielle du président de l'Etat de Sao-Paulo.

Florianopolis, la dernière forteresse fédérale du gouvernement brésilien a ouvert ses portes aux rebelles.

A Itarare, sur le front de Sao-Paulo-Parana, les troupes fédérales ont capitulé sans condition.

* * *

Après la célébration du mariage à Assise, le roi Boris et la reine Giovanna de Bulgarie se sont embarqués à Brindisi à bord du vapeur *Tzar Ferdinand*.

* * *

M. le conseiller fédéral Minger, chef du Dpt militaire, parlant en dialecte bernois, a défendu l'armée suisse et soutenu le principe de la nécessité de la défense nationale dans l'assemblée du parti socialiste argovien réunie à Graenichen et forte de 2200 participants.

L'assemblée était présidée par M. Siegrist, de l'Ecole normale argovienne. La réplique a été donnée par le conseiller national Arthur Schmid, leader socialiste. Plusieurs autres orateurs ont pris la parole pour ou contre le désarmement. Ce dernier a été soutenu entre autres par une femme, Mme Lejeune.

Chauves-souris

Du *Genevois :*

« *Je suis oiseau : voyez mes ailes,*
« *Je suis souris : vivent les rats !* »

Ainsi va vers le succès électoral indubitable, le (soi-disant) chrétien-social qui écrit l'histoire comme le Père Loriquet et jalonne la route qui mène à la félicité future de toutes sortes de stations, auxquelles ne parviendront que les fidèles du nouvel évangile.

Pour voler avec aisance dans le ciel des mirages démagogiques, le chrétien-social s'est donné des ailes : il est plus révolutionnaire que quiconque ; nul ne promettra plus que lui aux travailleurs de l'usine et des champs ; il se proclame réalisateur comme Tardieu, collectiviste autant que Blum, communiste autant que Lénine, «chambardeur» autant que le plus audacieux des anarchistes. Il se souvient que « seuls les violents gagneront le ciel. »

Mais pour piper les voix bourgeoises, il se fait humble et serviteur dévoué des plus gros intérêts capitalistes, défenseur de la famille et de la propriété individuelle, réalisateur en ce sens qu'il ne manque pas une occasion de servir les causes les plus chères aux «beati possidentes». Il n'est «pas expédient» de «réaliser» les réformes sociales, avant d'avoir donné tous les «apaisements» requis à la bourgeoisie ennemie des aventures.

Ainsi, le pseudo chrétien-social, en Autriche comme en Allemagne, comme en France, et ailleurs encore, a double face, double jeu, double champ d'action. Sa duplicité foncière apparaît dans tous ses actes : pour mieux se concilier les suffrages les plus divers, il trompe les uns et les autres et parvient même à persuader les gogos de gauche et de droite de sa sacrée bonne foi. Doucereux et amer, sucre et vitriol, il travaille les groupes indécis à grand renfort de douches écossaises : et il trouve encore des benêts pour admirer ses hardiesses. Conservateur-révolutionnaire, il sera tantôt avec Hitler et tantôt avec Lœbe, avec Coty ou avec Blum: mais du diable si le pape lui-même sait à quel moment on peut se fier à cette chauve-souris, amie des profondes ténèbres.

« Etre ou ne pas être », disait Hamlet. Les chauves-souris dites chrétiennes-sociales sont et ne sont pas : on n'a à leur sujet qu'une certitude; c'est qu'on ne les rencontrera jamais chez les gens habitués à appeler chat un chat et Basile un menteur.

L'émigration suisse

Dans les trois premiers trimestres de cette année, 2712 personnes ont émigré de Suisse pour les pays d'outre-mer, soit 646 de moins que dans la même période de l'année précédente.

VALAIS

En lisant...

Cynique aveu

Dans le *Nouvelliste* de samedi, M. Ch. St-Maurice se livre à d'amères réflexions sur l'attitude de l'opposition qu'il accuse de dénigrement systématique des pouvoirs publics.

« Tout cela, dit-il, qu'on le veuille ou non, répand des germes empoisonnés dans la foule des citoyens et apporte dans nos campagnes des idées de nihilisme et de *scepticisme* obtus. »

A cet article désabusé, M. Ch. St-Maurice ajoute un post-scriptum dans lequel il s'en prend à M. André Marcel au sujet de l'affaire de Preux.

Tout en refusant de poursuivre une discussion qui devient embarrassante pour le *Nouvelliste*, M. Ch. St-Maurice reproche au rédacteur de la *Feuille d'Avis du Valais* de tenir aux poursuites d'office comme à la prunelle de ses yeux. « Il nous cite, dit-il cependant, des dispositions qui les justifient. »

Ainsi ces poursuites d'office se justifient aux yeux de M. Ch. St-Maurice. Il l'affirme.

Elles n'auront tout de même pas lieu, car, ajoute-t-il, « les poules auront des dents le jour où M. Marcel verra ses désirs se réaliser dans les deux procès qu'il cherche à pousser. »

Et pourquoi n'auront-elles pas lieu ? « Parce qu'il y a entre ces articles du Code et *la pratique* toute la distance qui sépare une thèse de l'hypothèse. »

Ca, c'est effarant. La thèse et l'hypothèse ! On fait cette distinction très opportuniste dans la morale catholique. Mais dans nos conceptions juridiques, nous ignorions cela. Il y aurait donc des articles du Code dont l'application se justifie, mais qu'on n'appliquera pas dans le cas présent.

Raison d'opportunité. Le fabuliste l'a dit.

Selon que vous serez puissant ou misérable, etc...

C'est ainsi, qu'on le veuille ou non, qu'on répand « des germes empoisonnés dans la foule des citoyens et qu'on apporte dans nos campagnes des idées de nihilisme et de scepticisme obtus. » Car les petits, les pauvres bougres savent bien que ces articles, on n'hésitera pas à les leur appliquer le moment venu. Pour eux, on n'a pas de ces subtilités.

Le Liseur.

Travaux publics. — Le Dpt des Travaux publics fait procéder en ce moment à l'élargissement de la route Trient-Tête Noire. Ces travaux se font en régie par une équipe d'ouvriers attachés au service de l'Etat.

Châteauneuf. — (Comm.) La rentrée des élèves aura lieu le 10 novembre prochain, dans l'après-midi. L'ouverture des cours est fixée au 11 novembre. Les inscriptions peuvent être reçues jusqu'au 5 au plus tard.

Les intéressés sont priés de s'adresser de suite à la direction de l'Ecole qui fournira tous renseignements utiles. *La Direction.*

Les anciens de Châteauneuf. — Nous recevons une longue relation de la course annuelle organisée par l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf et ses anciens élèves, en tout 101 participants, les 15,16 et 17 octobre crt.

Les studieux excursionnistes se sont d'abord orientés vers la Suisse allemande. Ils ont visité les installations de l'Union des sociétés d'agriculture de la Suisse orientale à Winterthour, les abattoirs de Zurich, puis l'Ecole polytechnique. Des bords de la Limmat les voyageurs se sont rendus au Tessin où l'Ecole d'agriculture de Mezzana a surtout retenu leur attention. Nos concitoyens sont rentrés enchantés de leur voyage d'étude.

Chant et instituteurs. — Le cours pratique et théorique de chant pour instituteurs s'ouvrira le 3 novembre prochain, à 8 h., au Bâtiment cantonal de chimie. Les participants à ces cours doivent se munir du livre de chant : *Valaisans chantons* (cours supérieur) et de la méthode Pantillon. Les commissions scolaires locales sont avisées de la participation au cours.

Protestants du Valais. — La collecte de la réformation de cette année, qui sera effectuée le 2 novembre, sera répartie aux paroisses réformées du Valais et devra contribuer tout spécialement à rénover la vieille cure de Sion, presque en ruines, et à construire une petite église avec maison d'école à Martigny, lisons-nous dans la *Revue*.

Grône. — *Naissance « trijumelle ».* — Mme Henriette Jacquod, à Grône, vient de donner le jour à trois garçons paraissant parfaitement viables. Ils ont été baptisés samedi à l'église de Grône.

Il se produit en Suisse en moyenne dix naissances trijumelles environ par an.

La fièvre aphteuse. — Un cas de fièvre aphteuse a été signalé dimanche à Charrat.

Les Valaisans à Genève. — Le Cercle valaisan *Treize-Etoiles* tenait son assemblée générale à son local, café du Midi, Place Chevelu, le dimanche 19 crt, sous la présidence de M. de Courten, président ; 60 membres ont répondu à l'appel

A l'issue de l'assemblée gracieusement a été servi au choix des membres une excellente choucroute ou une succulente raclette, arrosées des meilleurs crus du Valais.

Par décision de cette assemblée une chorale d'hommes a été créée au sein du Cercle. Une cordiale invitation est faite à tous les Valaisans de Genève s'intéressant à cette institution de bien vouloir assister à sa première réunion qui aura lieu le vendredi 31 crt, au local du Cercle.

V. F.

Le concours du « Confédéré ». — *Nous recommandons à nos lecteurs et amis le concours annoncé dans notre No du 22 octobre.*

Le règlement de ce concours sera publié dans le courant de cette semaine. En attendant nous rappelons aux personnes qui veulent bien s'y intéresser que le concours est ouvert, c'est-à-dire qu'elles peuvent se procurer des bulletins de souscription auprès de l'administration du « Confédéré », téléph. 2,52, pour l'envoi des adresses des nouveaux abonnés. L'administration.

Militaire. — *Recrutement dans la cavalerie en 1931.* — (Comm.) Les jeunes gens de la classe 1912 qui désirent être recrutés dans la cavalerie doivent s'annoncer *jusqu'au 20 décembre prochain*, au commandant du 6ème arrondissement, à Sion.

Ces recrues recevront une «pièce justificative» qui devra être très exactement remplie, signée et retournée au commandant d'arrondissement pour le 31 décembre au plus tard.

Les demandes tardives ne seront prises en considération que si le nombre des recrues annoncées à temps est insuffisant.

Au seuil de l'hiver. — Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont considérablement rafraîchi la température. La neige est tombée en abondance dans la montagne et les vallées depuis la nuit de vendredi à samedi. Elle est descendue très bas dimanche et a atteint le vignoble, notamment à Sembrancher et à Bovernier où les vendanges retardées par le mauvais temps, ne sont pas achevées.

Les Pyrénées et la Forêt Noire sont sous la neige jusqu'à des altitudes très basses.

Chronique sédunoise

Gymnastique

La mode aujourd'hui est de plus en plus au sport, tout jeune homme fait du sport ! Mais bien rare est celui qui fait du sport d'une façon rationnelle et profitable. La *préparation fondamentale* qui permet au corps l'effort salutaire, manque malheureusement le plus souvent. Le corps humain, sagement préparé, peut faire des merveilles, mais c'est un instrument qui nous trahit lorsqu'on a l'imprudence d'en abuser: l'effort cesse alors d'être un profit pour devenir un péril !

Le remède est heureusement à côté du mal si l'on veut bien préparer le corps sagement, progressivement, sans effort trop brusque. Qu'une culture physique soit la base de l'éducation corporelle et alors seulement le jeune homme pourra s'adonner sans crainte à son sport préféré.

C'est cette préparation fondamentale qu'ont pour programme les sections de gymnastique, c'est dire leur utilité, c'est aussi recommander aux jeunes gens d'en faire partie.

La Section fédérale de gymnastique de Sion adresse ici un pressant appel à tous ceux qui veulent acquérir une excellente santé et développer harmonieusement et rationnellement leurs forces, et les invite à se présenter les soirs de répétition, à la halle de gymnastique de l'Ecole primaire des garçons, tous les mercredis et vendredis, dès 20 h. 30.

P. S. — La Section fédérale de gymnastique de Sion rappelle également aux parents que les leçons de la classe de pupilles ont lieu le jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 30, à la même halle. Ces jeune gens y recevront également une éducation physique rationnelle et appropriée en même temps que sera renforcée leur éducation morale.

Concert de flûte et piano

Mercredi 29 octobre, à 20 h. 45, à l'Hôtel de la Paix, à Sion, M. René Le Roy, flûtiste de Paris, accompagné au piano par Mme Violette Ruttgers-Martin, donnera un concert sous les auspices de la Société des Amis de l'Art. Ce concert promet d'être l'un des plus beaux que nous ayions eus depuis longtemps, tant par la richesse de son programme que par les qualités des artistes qui s'y produiront.

Premier prix du Conservatoire de Paris, M. René Le Roy se fit remarquer de bonne heure par ses dons exceptionnels. Comme soliste, il a fait de nombreuses tournées en France, Suisse, Belgique, Espagne, Angleterre, Yougoslavie, etc. Il est le fondateur aussi de la Société Taffanel (instruments à vent de Paris) et du Quintette instrumental.

(Programme et prix : voir aux annonces).

MARTIGNY

Une conférence sur le Féminisme

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs que M. le Dr Maurice Muret, ancien professeur à l'Université de Lausanne, viendra à Martigny, mercredi 29 courant, donner une conférence sur le *Féminisme et ses conséquences.*

Cette conférence aura lieu à l'Hôtel de Ville à 20 heures et demie.

Le public de Martigny a déjà eu l'occasion d'entendre depuis quelques années d'intéressantes causeries sur les problèmes politiques, sociaux et économiques que soulève le mouvement féministe et particulièrement la revendication du droit de vote des femmes, considéré non comme un but en lui-même, mais comme un moyen de réalisation de l'idéal entrevu par les partisans de plus d'égalité sociale des sexes. Un auditoire mixte, relativement nombreux, a vivement apprécié à différentes dates des exposés bien présentés par des oratrices de talent et des apôtres convaincues et persuasives : Mlle E. Gourd. Mme Gillabert-Randin, Mlles H. Zwahlen et Ant. Quinche. Mercredi soir, les problèmes féminins seront envisagés par un propagandiste féministe du sexe fort, un médecin distingué qui enseigna à l'Université de Lausanne.

C'est la première fois, croyons-nous, que les questions féministes, qui se posent avec insistance à l'heure actuelle, partout où elles n'ont pas déjà été résolues d'une façon plus ou moins satisfaisante, seront traitées à Martigny par un féministe masculin. Et c'est une personnalité jouissant de beaucoup de notoriété qu'on aura le plaisir d'entendre. Aussi, nombreuses seront les personnes des deux sexes qui viendront à cette soirée. Il n'est pas nécessaire de partager d'avance les opinions de l'orateur pour suivre avec intérêt son argumentation. M. le Dr Muret ne vient pas de Lausanne uniquement pour prêcher des convertis, mais bien plutôt pour convaincre et éclairer les indécis et les personnes hostiles prévenues contre le réformes préconisées par les féministes. Les adversaires soi-disant irréductibles — masculins et féminins — de l'émancipation politique des femmes sont tout spécialement invités. Il est toujours bon d'entendre les deux sons de cloche et il ne faut rien condamner sans examen.

Le public des deux sexes est donc cordialement invité à la conférence de M. le Dr Muret. Cette conférence est gratuite mais une collecte sera faite à la sortie pour couvrir les frais d'organisation.

Une soirée dans l'Himalaya

Les fervents du groupe de Martigny du Club alpin ont passé samedi soir, à l'Hôtel Kluser, en la bonne compagnie de M. Henry Montagnier, l'ami de alpinistes valaisans, une agréable soirée... dans les profondes et lointaines vallées du formidable massif de l'Himalaya et du Karakorum. M. Montagnier a fait l'autre année un long et fatigant voyage d'exploration au nord des Indes, dans le pays de Cachemire, chez des populations presque ignorées des Européens. M. Montagnier a décrit les mœurs curieuses de ces peuplades de race blanche dont le souverain absolu prétend que sa famille descend d'Alexandre le Grand et... d'une fée de l'Himalaya. L'expédition a trouvé parmi les sujets de ce potentat une caravane de fidèles porteurs dont l'extrême endurance n'avait d'égale que la frugalité.

Le petit auditoire a suivi sur l'écran de superbes vues des vallées désolées que les voyageurs ont parcourues, de types indigènes et surtout des majestueuses et géantes montagnes immaculées avec leurs superbes glaciers pour la traversée desquels les coolies se déchaussaient.

M. Joseph Emonet, président du groupe du Club alpin, exprimant les sentiments de ses collègues unanimes, a remercié M. Montagnier pour cette instructive causerie ainsi que M. Jean Broccard, qui faisait fonctionner l'appareil aux projections et qui a contribué au succès de la soirée.

Au cimetière

On s'est plaint dernièrement que l'entretien du cimetière de Martigny laissait à désirer. L'employé préposé à cet effet est-il peut-être insuffisamment rétribué pour consacrer à ce travail tout le temps qui lui serait nécessaire ?

C'est possible. Mais le public pourrait aussi lui faciliter la tâche. A la veille de la Toussaint et du jour des morts, au moment où beaucoup de personnes se rendent sur la tombe de leurs disparus, y apporter des fleurs et des soins, il n'est sans doute pas superflu de recommander à ceux qui procèdent à des nettoyages de bien vouloir transporter les débris enlevés à l'endroit affecté à cet usage et de s'abstenir de les jeter un peu au hasard au détriment de la propreté du champ des morts.

Un généreux concitoyen

Un citoyen de notre ville, bien connu et estimé, M. Justin Bessard, originaire de Bagnes, a remis au Comité de direction de l'Hôpital de Martigny la belle somme de 5500 francs en faveur du dit établissement.

Nous exprimons le vœu que le geste magnanime de M. Bessard serve d'exemple et suscite une généreuse émulation chez les personnes soucieuses de venir en aide aux œuvres et institutions ayant pour but de mieux soulager les souffrances des malheureux atteints par la maladie et l'infortune.

Le public unanime aura une pensée de gratitude à l'égard de M. Bessard. Ce fils de ses œuvres couronne de la façon la plus digne et la plus édifiante une vie exemplaire et extrêmement laborieuse.

Ecole italienne de Martigny

Les cours de l'Ecole italienne recommenceront cette année lundi 3 novembre avec le même horaire que l'année dernière, c'est-à-dire tous les lundis, mercredis et vendredis de 17 à 19 heures.

Sont admis à suivre ces cours tous les élèves italiens et indigènes, garçons et filles, de 9 à 15 ans

Les inscriptions peuvent se faire par simple carte postale auprès de l'administrateur *M. Antoine Rossa, à Martigny.*

Scuola Italiana di Martigny

Si communica che i corsi della Scuola Italiana incominceranno quest'anno : lunedi 3 novembre col medesimo orario dell'anno scorso cioè : tutti i lunedi mercoledi e venerdi dalle ore 17 alle 19.

Sono ammessi tutti gli allievi italiani e indigeni di ambo i sessi dai 9 ai 15 anni.

Le iscrizioni si ricevono anche con semplice cartolina presso l'Amministratore *Sig. Antonio Rossa, a Martigny.*

La Commissione.

En Suisse

Congrès radical soleurois

Dimanche a eu lieu à Lucerne le Congrès cantonal du parti libéral. Une résolution a été adoptée, qui proteste contre la violation de la Constitution de l'Etat par le rejet de la proportionnelle pour les élections au Grand Conseil et l'acceptation de la proportionnelle pour les élections au Conseil municipal par la coalition conservatrice-socialiste du Grand Conseil.

Le référendum des libéraux contre la proportionnelle au Conseil municipal, pour lequel 11.000 signatures ont été réunies en quelques jours a abouti.

Le congrès a approuvé la nouvelle organisation du parti, ainsi que les statuts et a décidé de lancer une initiative pour l'agrandissement du réseau routier.

Votations soleuroises

La nouvelle loi forestière soumise dimanche en votation populaire cantonale, a été repoussée par 6532 non contre 4935 oui et le projet sur la correction de la Dünnern a également été repoussé par 6296 non contre 5275 oui.

Jurés vaudois

Le canton de Vaud a élu dimanche ses jurés cantonaux. A Lausanne sont nommé 113 radicaux, 92 socialistes et 20 libéraux. Troix ballottages à Chailly.

Quatre cheminots acquittés

Le tribunal de district de Zurich a jugé trois employés, des aiguilleurs, et un sous-chef, accusés de négligence et de mise en danger de la circulation ferroviaire. En juillet 1929, un train venant de Zurich a tamponné le dernier vagon d'un train stationné en gare de Wiedikon ; 19 personnes ont été blessées. L'enquête a établi que les appareils de signalisation n'avaient pas été employés correctement. Mais le tribunal a admis d'autre part que la guérite des aiguilles étaient en transformation, et a constaté que le trafic était énorme à ce moment et que les employés étaient surchargés. Le tribunal a prononcé un acquittement.

Grand Conseil genevois

M. Nicole a demandé au Conseil d'Etat s'il ne pouvait pas intervenir à Berne pour demander la reprise des relations commerçiales avec les Soviets. Il a déclaré que le président du Grand Conseil lui-même et des représentants des groupes bourgeois faisaient partie de sociétés qui achetaient de la benzine soviétique pour la revendre à Genève. D'autre part, il a prétendu que cette proposition serait approuvée par les métallurgistes également qui avaient accepté des travaux de l'U. R.S.S. par l'entremise d'une société allemande.

M. Moriaud, président du gouvernement, a répondu qu'il examinerait plus à fond la question mais qu'il doutait que notre pays puisse retirer un avantage quelconque d'une reprise des relations avec les Soviets.

Les députés mis en cause par l'interpellateur socialiste ont ensuite fait des déclarations ; M. Bron, ancien conseiller d'Etat, radical, a montré que la société «Liberty» dont il faisait partie n'avait aucun contrat passé avec la société qui achète de la benzine soviétique. M. Blanchet, président du Grand Conseil, et son gendre, M. Lescaze, de l'U. D. E., ont dit qu'ils avaient démissionné, il y a deux jours, de la société A. M. I., qui avait acquis des produits soviétiques. M. Albert, radical, a déclaré que cette société pouvait acquérir également d'autres produits du pétrole que ceux des Soviets.

L'interpellateur, M. Nicole, a remercié le Conseil d'Etat de vouloir bien examiner la question plus à fond et a souligné le fait que MM. Blanchet et Lescaze avaient donné leur démission alors que la campagne était déjà engagée.

Le procès Bassanesi

Le procès Bassanesi commencera le 17 novembre, dans la salle du Conseil communal de Lugano.

Voici la liste des avocats défenseurs des inculpés : pour Bassanesi. Me Moro-Giafferi (Paris) et Me Nino Borella, conseiller national (socialiste), pour Torcani et Rosseli, Me G.-B. Rusca, maire de Locarno, conseiller national, et Me Mario Raspini-Orelli ; pour Martinelli et Cardis, Me Celio, conseiller national, et Me A. Tarchini, ancien conseiller national. Le nom des défenseurs de Varesi et Fiscalini, fonctionnaires, n'est pas encore connu.

La réclame indiscrète

En 1926, les autorités de police de la ville de Zurich durent faire paraître un communiqué protestant contre les agissements de certains commerçants et de leurs employés molestant en quelque sorte le public soit en l'incitant de manière pressante à pénétrer dans leurs magasins soit en faisant le boniment devant leurs locaux de vente. Le communiqué indiquait que les autorités envisageaient l'application de l'article 15 du règlement de police ayant trait à ces procédés contre les commerçants en question. Or, en novembre dernier, un commerçant de la Langstrasse fut condamné à 20 francs d'amende par le tribunal de police pour avoir molesté de cette manière une personne du dehors. Le tribunal de district a confirmé ce jugement et le tribunal cantonal vient de repousser une plainte en annulation déposée par le commerçant.

Salon de l'automobile

C'est donc du 6 au 15 mars que se tiendra le huitième Salon de Genève, qui comprendra toutes les branches de l'industrie de l'automobile, du cycle et des parties qui s'y rattachent.

Voitures de tourisme, carrosseries, véhicules industriels, moteurs, accessoires et pièces détachées, pneumatiques, machines et outillages d'usines et de garages seront groupés dans le vaste Palais des Expositions ainsi que son annexe habituelle.

Le groupe des motos et cycles occupera à nouveau le Palais électoral, où il se trouvait déjà cette année.

Le Salon 1931 suscite un vif intérêt non seulement dans les milieux industriels et commerciaux de notre pays, mais aussi chez les constructeurs et fabricants étrangers. De nombreux engagements sont déjà parvenus au Secrétariat du Salon et les adhésions se multiplient chaque jour.

Le dernier délai d'inscription est fixé au *15 novembre* par le règlement, qu'on peut obtenir auprès du Secrétariat du Salon. Place du Lac. 1. à Genève.

Conservez votre santé en exigeant une SUZE

Les accidents

(Corr. part.) Samedi soir, vers 20 heures, une auto Whyppet, venant du Pont Chauderon et se dirigeant vers l'avenue Ruchonnet, à Lausanne, a été surprise par une autre machine venant de Montbenon. Pour l'éviter, la Whyppet, conduite par M. le Dr Paul Torrione, obliqua à sa droite vers le «Splendid» et heurta un gros arbre, pour se coucher ensuite sur son flanc gauche, aplatissant sous elle la bordure de fer longeant l'avenue. Le pare-choc et le garde-boue de droite furent arrachés. Par un réel miracle l'occupant put sortir indemne en ouvrant la fenêtre. L'auto fut remorquée par les soins du garage Pittet d'Echalens et remise sur ses roues grâce à une habile manœuvre de M. E. Dicker, confiseur.

— Un bûcheron, Isaac Belet, 43 ans, célibataire, a été tué par un gros fragment de bois qui lui est tombé sur la tête et fit éclater le crâne alors qu'il faisait sauter des troncs de fayard avec des charges d'altorfite au bois de Sauvabelin, près Lausanne.

L'aide aux anormaux

D'accord avec les commissions de gestion des Chambres fédérales, le Conseil fédéral estime qu'il est recommandable d'agir en ce qui concerne l'aide aux anormaux de manière semblable que dans la lutte contre la tuberculose. Il cherche donc à obtenir des Chambres une augmentation du crédit à inscrire au budget en faveur des anormaux et soumettra, une fois l'affaire réglée, un projet d'arrêté fédéral ou de loi en tenant compte des expériences faites durant ces cinq dernières années. En conséquence, le crédit sera porté de 50,000 francs à 300,000 francs.

Lutte contre le cancer

Conformément au postulat du Dr Welti, conseiller national, de Rheinfelden, 20,000 francs ont été inscrits au budget de la Confédération pour les recherches relatives au cancer.

Ce crédit servira en premier lieu à appuyer financièrement les recherches scientifiques sur cette maladie. L'Office fédéral d'hygiène examinera comment l'on pourrait créer une plus large base pour lutter avec efficacité contre le cancer.

Quant au crédit pour la lutte contre la tuberculose, il a subi une augmentation et passe de 2 millions 900 mille francs à 3 millions 500 mille francs.

Recensement militaire des chevaux

Le Conseil fédéral avait inscrit en 1929 dans le projet de budget un poste de 120 mille francs pour le recensement militaire des chevaux. La commission des finances du Conseil national, se basant sur les dispositions légales qui prévoient que de tels recensements auront lieu tous les dix ans, supprima ce crédit. Or, le recensement en question est en connexion étroite avec l'ordonnance des troupes et il doit donner des indications exactes sur l'utilisation, au point de vue militaire, des chevaux résidant dans le pays.

Les Chambres supprimèrent donc l'année dernière le crédit de 120,000 francs en question, dans la pensée que le recensement militaire des chevaux pourrait s'effectuer sans inconvénient en 1931. Le dernier a eu lieu en effet en 1921. Le projet du budget de la Confédération pour 1931, élaboré par le Conseil fédéral, prévoit donc à nouveau un poste de 120,000 francs pour le recensement en question. En même temps que le recensement militaire des chevaux, s'effectuera une enquête sur le nombre des véhicules pouvant être utilisés dans la montagne.

L'Anglais de Champex

Les rives du lac Champex constituent un des sites les plus verdoyants et les plus pittoresques du Valais. Cet été, on vit stopper une somptueuse automobile sur les bords du lac. Le propriétaire en descendit et l'on devina tout de suite à ses guêtres blanches, à son costume à carreaux et surtout aux trois retentissants «hurrah !» qu'il se mit à pousser, que l'on avait affaire à un Anglais. Un instant après, il dressait sa tente au beau milieu d'une prairie, s'installait dans un confortable rocking-chair et se mettait consciencieusement à «fumer son pipe». Le propriétaire de l'enclos s'avança vers l'envahisseur et se permit de lui faire remarquer qu'il s'était installé dans une propriété privée.

— Aoh ! yes, fit l'Anglais, ça fait rien pour moa.

— Pardonnez-moi, reprit le propriétaire, mais vous le voyez, je fais paître ici des animaux.

— All right ! vô povez laisser les petites vaches, elles me gênent point du tout ; je prenai récréation avec elles et les petites veaux, ils sont tout à fait jovials, il faut laisser brouter ces chères vieilles petites choses.

— Vous allez rester longtemps ? demanda l'interlocuteur interloqué.

— Yes, je restai toute l'été. Je plais mieux moi ici qu'à bains de mer ; j'ai meilleure respiration et je trouvai ce pays excessivement confortable ; il n'y a pas de bruit dedans.

— C'est que ce terrain m'appartient, et il est contraire à l'usage que les passants se permettent d'y pénétrer.

— Aoh ! je comprends, et je paie ce qu'il faut pour habiter moi avec ces petites veaux et petites vaches.

Il tira son carnet de chèques, versa la somme qu'on lui demandait ; sortit d'une petite valise les ustensiles et produits nécessaires àla confection des cocktails et trinqua avec le propriétaire amusé «en l'honneur de cette pays». Il s'en fut prendre ses repas à l'hôtel éloigné et passa tout l'été dans la plus absolue solitude, à regarder le ciel et le paysage qu'il trouvait vraiment réjouissants. C. V.

(Conteur vaudois)

P. Hugon - „La Winterthur"
Martigny-Croix - Toutes assurances

La montagne

A la Jungfrau

Un fonds a été créé récemment à Berne pour la construction d'une station de recherches scientifiques à la Jungfrau et le Conseil fédéral a été appelé à prêter sa protection et sa surveillance. Le but poursuivi est de permettre aux savants de tous les pays de faire, à une altitude très élevée, des recherches relatives à la météorologie, aérophysique, astronomie, hydrologie, glaciologie, physiologie, médecine et à l'électricité.

Dès que les fonds nécessaires seront réunis, et en relation avec leur importance, un institut sera construit dans la région du col de la Jungfrau. Jusqu'à maintenant, les Etats-Unis d'Amérique se sont inscrits pour 185,000 fr., Allemagne 100,000, Angleterre 100,000, France 50,000 et Autriche 50,000. Les chemins de fer de la Jungfrau et de la Wengernalp ont porté leur contribution à 200,000 fr. En outre, M. G. Guyer a fait cadeau de 30,000 fr. et le Club alpin suisse a promis 25,000 fr., de son côté la Société suisse des sciences naturelles a demandé à la Confédération une somme de 50,000 fr., comme contribution unique et une subvention annuelle de 15,000 fr., pendant 15 ans.

Le Conseil fédéral fait remarquer que si le versement d'une somme de 50,000 fr. lui paraît indiqué, en revanche, la subvention annuelle pourrait être réduite à 10,000 fr. pendant dix ans, ce qui suffirait pour couvrir les frais. Ces sommes figurent dans le budget qui sera soumis aux Chambres.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

La Révolution au Brésil

Après plusieurs semaines de troubles et de rencontres sanglantes dans les provinces, avec des alternatives de succès et de revers, la révolution est triomphante au Brésil depuis le 24 octobre.

Le gouvernement brésilien a été renversé.

Le président de la république a doné sa démission.

Un radio télégramme de Rio-de-Janeiro annonçait vendredi que les élèves de l'école militaire, commandés par plusieurs officiers supérieurs, se sont révoltés. Le gouvernement a démissionné sitôt après.

La population a accueilli avec une grande joie la chute du gouvernement. Les banques et les magasins ont fermé en l'honneur de la victoire des révolutionnaires.

La marine qui, jusqu'ici était restée fidèle au gouvernement, s'est ralliée aux insurgés.

L'armée de Rio-de-Janeiro et la flotte se sont révoltées.

Le général Mena Barreto qui a obtenu la démission du président constituerait le gouvernement provisoire.

Les événements se sont déroulés au milieu d'une grande surexcitation. Le général Castre a pris la situation en mains. Des bandes d'émeutiers ont parcouru les rues détruisant les bureaux des journaux partisans du gouvernement fédéral. Toute circulation est arrêtée. Les maisons particulières et les magasins ont fermé leurs portes et baissé leurs rideaux de fer. Une junte militaire comprenant les généraux Fragose et Barreto a pris possession du pouvoir.

Les milieux politiques n'escomptaient pas un dénouement aussi immédiat. Ils espéraient que le président pourrait attendre la fin de son mandat qui expirait le 15 novembre.

Peu après minuit, la police et les troupes qui avaient été dirigées vers le palais, arrêtaient la circulation dans la rue. Le général Barreto, commandant de la garnison de Rio-de-Janeiro, demanda ou la démission du président qui refusa d'accéder à cette demande, ou le transfert des pouvoirs à M. Da Cunha, chef de la Cour suprême qui est le successeur légal du président.

Le général Leito de Castro, commandant de la forteresse, appelé au ministère de la guerre, refusa de se présenter. Il alla visiter les forteresses dont il obtint l'adhésion à un mouvement éventuel et il informa ensuite le général Barreto de la situation. Ce dernier adhéra au mouvement ainsi que les principaux chefs de l'armée et de la marine. A deux heures du matin, l'accord fut fait entre les chefs militaires. A 8 h. 30, un ultimatum fut envoyé au président Washington Luiz, qui a été fait prisonnier.

Le *Diario de Noticias* publie une proclamation du général de division Azareto, disant notamment :

L'adhésion des forces de terre et de mer à la protestation nationale contre la lutte entre frères d'armes s'est traduite pacifiquement par le refus des troupes légales de continuer à combattre contre les troupes révolutionnaires et par la cessation de l'offensive de la part des révolutionnaires jusqu'à ce que les pourparlers aient établi avec le gouvernement provisoire les bases de la pacification.

Les bureaux du journal «Noite» ont été saccagés, et ceux du journal «Da Brezil» ont été incendiés.

Des incendies ont éclaté à Rio-de-Janeiro. Sao Paulo adhère à la révolution.

A Pernambouc, la population a accueilli avec un fol enthousiasme la nouvelle de la chute du gouvernement acclamant la paix. Les cloches de la ville sonnent à toute volée.

H. Giulio Prestes, président élu au printemps dernier, qui avait établi son quartier général, se retirera de la vie politique. Les habitants du centre révolutionnaire de Porto Alegre ont célébré avec enthousiasme la nouvelle de la chute du gouvernement. La foule a parcouru des rues. Les usines et les navires du port ont actionné leurs sirènes pendant toute la matinée.

Tant de joie est-elle justifiée ? Les Brésiliens inctonstants en politique comme d'autres le sont en amour changent leur président par des moyens brusques. Seront-ils mieux servis et pour combien de temps ?

* * *

Un gouvernement provisoire a été constitué à Rio-de-Janeiro. Le vapeur allemand *Baden* a essuyé dans le port de Rio-de-Janeiro une fusillade due, pense-t-on, à un malentendu. Vingt personnes ont été tuées et 35 blessées.

Les trois personnalités dominantes de la révolution sont en premier lieu le généralissime Getulio Vargas qui entend prendre la direction du gouvernement provisoire, puis le Dr Osvaldo Aranho, président intérimaire de l'Etat de Rio Grande do Sul, et le capitaine Juares Tavora, qui jouit d'une grande influence dans les Etats du Nord d'où son armée a avancé vers le Sud.

Le vice-président de l'Etat de Sao Paulo ayant été arrêté, le commandant de la région militaire a assumé le pouvoir.

Le bureau du journal *Folia de Manha* et ceux des journaux italiens *Piccolo* et *Fanfulla* ont été saccagés.

Le calme n'est pas encore rétabli. Le vice-président de la République Santa-Maria a donné sa démission.

Une catastrophe dans la Sarre

Dans le puits Maybach, situé près de Quierschied, un coup de grisou s'est produit samedi à 15 h. 30, dans la quatrième galerie. On a annoncé 90 morts, mais le nombre des victimes doit encore être plus grand.

La carrière du maréchal Weyler

Le maréchal Weyler, décédé à Madrid, naquit à Palma de Majorque en septembre 1835, d'une famille d'origine prussienne, dont les membres servirent dans l'armée espagnole.

En 1873, il fut promu général de brigade. Il participa à la guerre carliste et obtint le grade de lieutenant général en 1878. Il fut nommé capitaine général des Canaries, où ses services lui valurent le titre de marquis de Ténériffe. En 1888, il passa à la capitainerie générale des Philippines. Envoyé ensuite à Cuba, il travailla énergiquement à combattre la rébellion avant d'être remplacé par le général Blanco. En 1899, au moment du mouvement d'union nationale, Weyler demanda la constitution d'un gouvernement fort avec un régime démocratique et un parlement représentant la véritable opinion du pays.

Ministre de la guerre à plusieurs reprises, il appartint jusqu'à sa mort au parti libéral.

En 1910, il fut nommé capitaine général de Catalogne, puis président du conseil suprême de la guerre et de la marine.

Le roi lui conféra le titre de duc de Rubi en 1920. Il devint chef de l'état-major général et le resta jusqu'en 1928. Ensuite, il présida le collège des orphelins de guerre. Il était sénateur à vie, membre de l'Académie d'histoire, chevalier de la Toison d'Or et possédait de nombreuses autres décorations.

Les drames de l'aviation

Les aviateurs Gilbert Lane et Pierre Nicolas (dit Silberbaum), qui avaient tenté vendredi matin, à plusieurs reprises, de décoller du terrain du Bourget (France), en vue de s'envoler pour le Caire et Addis-Ababa, ont renouvelé leur tentative à midi avec 500 litres d'essence de moins à bord.

L'avion semblait s'être envolé normalement quand, par suite, semble-t-il, d'une baisse de régime du moteur, l'avion s'abattit sur des maisons situées sur la route de Flandres. Une immense gerbe de flammes s'éleva et quand on put s'approcher de l'appareil, plusieurs maisons étaient en feu.

Toutes les auto-pompes furent réquisitionnées; elles ne purent intervenir avec efficacité par suite de la difficulté de s'approcher du foyer de l'incendie.

Les deux aviateurs Lane et Nicolas ont été retrouvés morts parmi les débris de l'appareil.

Une femme qui se trouvait dans un des immeubles où tomba l'appareil, a été blessée.

Cà et là

Religion des rois et religion d'Etat. — Commentant les précisions qui ont été récemment apportées concernant les conditions imposées par le Vatican au couple royal, le journal bulgare «Mir» a publié un long éditorial sur les conditions du mariage du roi Boris. Commentant les informations selon lesquelles tous les futurs enfants du couple royal devront être catholiques, le journal, tout en doutant de la véracité de ces informations, qu'il qualifie d'intrigues, indique le moyen qui, probablement, sera suivi par les souverains bulgares, afin de contenter l'Eglise et le peuple bulgares, pour remédier au cas où un tel engagement aurait été pris.

En effet, tout dépendrait de la reine de Bulgarie qui peut donner une solution à la question en adoptant spontanément la religion orthodoxe sans pression de la part de son mari. Le mère de Giovanna, Hélène du Montenegro, n'était-elle pas aussi de religion grecque avant d'épouser le roi Victor Emmanuel ?

Le journal insinue que, probablement, une telle solution a déjà été envisagée par les époux, avec l'assentiment du roi d'Italie.

Ce serait, selon le «Mir», une façon loyale de tourner les conditions imposées par le pape.

Mais qu'en penserait ce dernier ? Il ne se laissera pas jouer ainsi.

Le mariage vient d'être bénit à Assise.

Les records féminins. — Mme Laura Ingalls, a volé en 25 h. 35 min. de Los Angeles à New-York, abaissant de 3 minutes le temps établi récemment, pour le même raid, par Mrs Keith Miller.

Mœurs nord-américaines. — Un bandit de Chicago, le chef de bande Ayello a été abattu à coups de mitrailleuses.

Mœurs sud-américaines. — Un individu a grièvement blessé le Dr Ayala, ministre des finances du Paraguay ; celui-ci a réussi à tuer son agresseur mais il a succombé ensuite à ses blessures.

Beaucoup de noms de localités de l'Amérique du Sud baptisées par les Espagnols rappellent des mystères religieux ; la capitale du Paraguay s'appelle l'Assomption ; les mœurs n'y sont pas plus douces pour autant.

La semaine de 40 heures. — Le groupe socialiste du Reichstag a élaboré un important projet pour lutter contre la crise et endiguer le chômage toujours croissant. Ce projet prévoit notamment la semaine de travail de quarante heures, une baisse générale des prix, notamment pour les matières premières de l'industrie, les denrées alimentaires et autres objets de grande consommation.

— Près d'Olivarès (Espagne), dans la ferme de Soberlina, propriété de l'ancien torero Torry, le feu a détruit un hangar qui s'est abattu sur une famille comprenant le père, la mère et cinq enfants qui tous sont morts.

Costes et Bellonte. — Ils sont rentrés samedi à Paris. Les glorieux navigateurs aériens ont été reçus à l'Elysée par le président de la République. M. Doumergue a remis solennellement la cravate de commandeur de la Légion d'honneur au commandant Costes et la croix d'officier au lieutenant Bellonte. Après leur réception à l'Elysée, les aviateurs ont été reçus à l'Hôtel-de-Ville. Le président du Conseil municipal leur a remis la médaille d'or de la ville de Paris et une montre en or.

Un vote au Liechtenstein. — Après une lutte passionnée la loi sur la presse de la principauté de Liechtenstein a été repoussée dimanche par 1007 non contre 1006 oui donc avec une majorité d'une seule voix. Ce résultat ne doit cependant pas être considéré comme définitif, les vérifications ultérieures des scrutins amenant régulièrement des modifications.

Boutade

A l'école de recrues :

— Dans une troupe en marche, qui est en avant pour la protéger ?

— La fanfare.

Monsieur Joseph BIRCKER, à Châble, Bagnes ;
Monsieur et Madame Théophile BIRCKER et leur enfant ;
Mademoiselle Elisa BIRCKER ;
Monsieur et Madame Maurice BESSARD-BIRCKER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Hubert BIRCKER ;
Monsieur et Madame Marcel BIRCHER-VOUILLOZ et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;
Monsieur et Madame Angelin BIRCKER-CARRON et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Clovis BIRCKER-TROILLET et leur enfant ;
Monsieur Denis BIRCKER ;
ainsi que les familles PERRAUDIN, COURTHION, FELLAY, BAILLIFARD, VAUDAN ;

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise BIRCKER
née BAILLIFARD

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée au Châble le lundi 27 octobre, à l'âge de 71 ans.

L'ensevelissement aura lieu au Châble mercredi 29 octobre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

Les familles MASSARD, à Liddes, Martigny-Bourg et Genève, GAILLARD, à Sion, CARRUPT, à Berne, COUCHEPIN, EMONET et alliées ont le regret de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Anna MASSARD

leur chère cousine, décédée à Martigny le 26 octobre, dans sa 75me année.

L'ensevelissement aura lieu mardi 28 octobre, à 10 h. Départ de l'Infirmerie du district de Martigny.

Cet avis tient lieu de faire part.

FILLE
d'âge mûr **cherche place** pour aider au ménage. Petite rétribution demandée. S'adresser sous O. F. 14933 V., à Orell Fussli-Annonces, Martigny

On prendrait une ou deux
vaches à l'hiverne
S'adr. à Curchod Constant, rue Octodure, Martigny

Raisins de table
1re qual., 5 kg. fr. 3.—, 10 kg. fr. 5.30, contre remboursement
Export - Gordevio (Tessin)

On prendrait
1 mulet ou 1 cheval en hivernage
Bon soins assurés.
S'adresser à Charles CHATTRON, à Martigny-Bourg.

A LOUER de suite ou date à convenir, joli
Appartement
bien exposé au soleil, de deux chambres, cuisine, cave, galetas, cuisine à lessive ; eau, gaz, électricité.
S'adresser à Marc ROUILLER, Rue de la Délèze. Martigny.

Abonnez-vous au „Confédéré„

Vous frissonnez...

les soirées d'automne s'annoncent par leur fraîcheur. Vous songez au chauffage convenable de votre appartement.

Les fourneaux "SURSEE"

décorent votre foyer : ils dégagent une chaleur agréable et saine. Produits suisses de première qualité, les fourneaux SURSEE se distinguent par leur propreté à l'usage et par leur maniement facile.

NOUS PASSERONS CHEZ VOUS,
sans engagement de votre part. Il suffit de nous avertir par une carte postale.

S. A. Fabrique de Fourneaux Sursee
Succursales à Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, St-Gall, Lausanne, Genève.

P. Ingignoli, constructeur, **Monthey**

J. B. Sauthier, fers, **Sion.**

Grande Salle de l'Hôtel de la Paix, Sion Mercredi 29 oct., à 20 h. 45
Société des Amis de l'Art - Saison 1930-31

Concert de Flûte et Piano

M. René Le ROY et Mme Violette RUTTGERS-MARTIN
Au programme : Œuvres de Hændel, Bach, Glück, Chopin, Debussy, Fauré, Widor, Rimsky-Korsakoff, etc.
Places : Fr. 2.50 et 2.—. Etudiant Fr. 1.—. (Droit des pauvres compris). Location chez Gudit Nestor, à Sion (Téléph. 153)

Banque Tissières Fils & Cie
Martigny

Prêts hypothécaires
et sous toutes formes aux conditions les plus avantageuses.

Caisse d'épargne
entièrement garantie par titres suisses, selon ordonnance cantonale de Décembre 1919.

MAISON D'AMEUBLEMENT BORGEAUD
MONTHEY
téléphone 14
où vous achèterez bon marché des meubles de qualité

Grande Exposition
de Chambres à coucher - Salles à manger
Meubles divers - Divans - Salons Club
Moquette - Rideaux - Linoleums
INSTALLATIONS de CAFÉS, RESTAURANTS et HOTELS

ARBRES FRUITIERS

Toutes variétés d'arbres pour régions élevées. Arbres décoratifs pour avenues. Conifères et buissons divers pour bordures et haies. Plants de rosiers et plantes grimpantes. Entreprise de jardins d'agréments et plantations d'arbres fruitiers.
Tuteurs

PÉPINIÉRISTES
Th. DIRREN & FILS
Domaine des Iles, MARTIGNY
Tél. 17, VERNAYAZ
Prix courants et catalogues à disposition.

Banque Populaire de Martigny
S. A.

Dépôts à terme
Comptes-courants
Caisse d'Epargne
Prêts sur Billet
Ouverture de Crédits
CHANGE

Nous traitons toutes opérations de banque aux meilleures conditions

---

Banque Populaire Valaisanne, Sion

Capital et réserves : Fr. 950,000.--

Obligations *à terme*

Carnets d'épargne *Dépôts depuis 5 francs*

aux meilleures conditions

Pour vos cadeaux
le souvenir qui reste
Montres
Bagues
Colliers
Médaillons
Bracelets
Boucles d'oreilles
Pièce d'argenterie
Objets d'art, etc.
Henri Moret
Martigny

Rappelez-vous pour vos
Boucheries particulières
que la

Boucherie Chevaline
de MARTIGNY - Tél. 278
vous livre viande désossée pr charcuterie, morceaux choisis pour salaison, lard gras sans couenne, boyaux, épices, à prix extra bon marché. Hâchage gratis
Demandez recettes pour salami
Notez bien : — La Boucherie expédie 1/2 port payé

On prendrait une
vache en **hivernage**

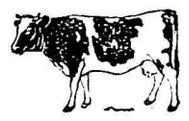

S'adresser à Délez Alfred Martigny-Bourg

C'est prouvé!!!

Lorsqu'à la fin de la journée
Sonne l'heure du „DIABLE-[RETS"
Chacun s'en offre une tournée
Et même deux.... s'il est bien [frais

FUMIER
demandé par Antoine Darbellay
Martigny-Bourg

Engrais pour vignes

Spécial Ps. N. K, 6. 3. 12.
Guano de poissons
Poudre d'os
SCORIES THOMAS
Sels de potasse
Tourbe moulue

Gustave DUBUIS, Sion. Téléphone **140.**

VINS
Le bon fournisseur
A. ROSSA, Martigny
Tél. 81
Assortiment de vins rouges et blancs
IMPORTATION DIRECTE
Maison très connue et de confiance. Se recommande.

Pommes de terre
belles jaunes pour encavage et pommes de terre fourragères chez Antoine Darbellay, Martigny-Bourg

---

SUIF de bœuf
fondu, qualité extra, à fr. **1.20 le kg.** Franco de port à partir de 10 kg.
Boucherie Beeri, Martigny

A VENDRE
par suite de l'installation du chauffage central,
un fourneau ordinaire
Conditions avantageuses
S'adresser à A. MONTFORT, Imprimerie Nouvelle, MARTIGNY-VILLE.

Vieux et bons
fromages maigres
Envoi de 5 kg. à Fr. 1.40 le kg.
„ 10 kg. à Fr. 1.30 le kg.
Pièces d'environ 14 kg. à Fr. 1.20 le kg. Se recommande.
Jos. Wolf, Coire
Expédition de Fromages
Tél. 6.36

FABRIQUE DE MEUBLES

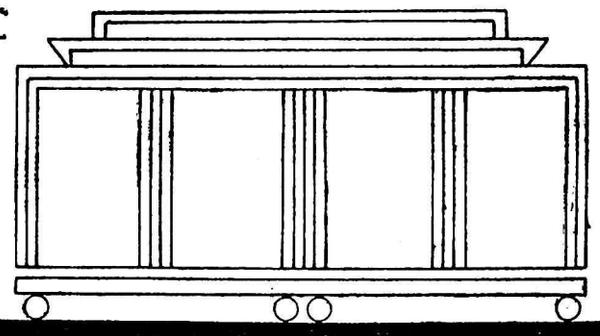

A. ITEN

Tous genres de MEUBLES

Demandez nos prix et visitez-nous

VOUS NE LE REGRETTEREZ JAMAIS !

SION

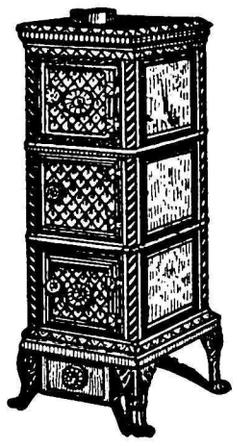

La **Fabrique de Bagnes** livre
FOURNEAUX en pierre ollaire
chauffables à l'électricité, au bois et au charbon

Dépôts
Monthey : M. Oct. DONNET, fers.
St-Maurice : M. J. AMACKER, fers.
Martigny : M. A. VEUTHEY, fers, et Vve Adrien SAUDAN, Rue de l'Eglise.
Sierre : J. BRUCHEZ, négt, Villa.
Sion : SAUTHIER J. B., fers.

Elle transforme les anciens fourneaux à bois pour brûler le charbon

---

Ateliers, bureaux et magasins de l'Imprimerie Nouvelle, à Martigny

JOURNAUX : **„Le Confédéré", „Feuille d'Avis de Martigny, Entremont et de la Vallée du Rhône", „Der Oberwalliser".**

Casino ETOILE, Martigny
Mardi 28 octobre 1930, à 20 h. 30 très précises
RÉCITAL DE VIOLON
donné par
M. André LŒW
Au piano : M. Ernest VULLIEMIN. — Oeuvres de Corelli, Glazounow, Bach, Dvorak, Falla, Suk, Mozart
Prix des places : Fr. 3.—, 2.50, 2.—. Location Librairie Gallia

---

STOCK DE CHAINES A NEIGE
au **Garage Balma, Martigny**
TÉLÉPHONE 2.94

LEUR TRAVAIL EST UTILE.

car l'assurance qu'ils ont contractée augmente leur crédit et protège leur famille.

Demandez-nous d'étudier la police qui, pour vous, sera la plus judicieuse.

LA SUISSE
Assurances vie et accidents
LAUSANNE

ALBERT ROULET & FILS
Agents généraux, Av. de la Gare, **SION**

PRODUISEZ
des Fraises et des Asperges

Ces deux cultures exigent de fortes fumures et préfèrent les engrais organiques aux engrais minéraux qui risquent d'alourdir les terres.
Vous obtiendrez des
Rendements exceptionnels
en utilisant pour vos cultures le merveilleux
Engrais „UNIC"
15 à 200 kg. p. are en octobre-novembre assurent
Qualité et Quantité
Renseignements et prix à
Agricola S. A. Bussigny s. Morges
En vente à la Société d'Agriculture, Martigny

Compagnie Suisse d'Assurances de 1er ordre engagerait pour le centre du canton
INSPECTEUR
actif et débrouillard. Eventuellement service d'encaissement. Fixe et commission
Offres à CASE POSTALE No 144, SION

Scierie Moderne
MONTHEY
Samuel MICHLER & Fils
Bois de menuiserie : Plateaux, planches, feuilles.
Bois de construction : Charpente, carrelets, lattes, liteaux, planchers bruts. — *Bois à brûler - Sciage à façon — PRIX MODÉRÉS — TÉLÉPHONE 208.*

ARBRES FRUITIERS
GAILLARD FRÈRES
Pépiniéristes - **SAXON**
Téléphone No 3
Grand choix en **Abricotiers, Pommiers -- Poiriers, Pêchers, etc. --**

CORDONNIERS, SELLIERS
soutenez l'industrie du pays en adressant vos commandes à la maison renommée
C. VALLOTTON, tannerie-manuf. et commerce de cuirs
Tél. : Bureaux et mag. No 111 **SION** Appartement No 520
GROS — MI-GROS - DÉTAIL
Cuirs à semelles, toutes marques — Occasions — Empeignes
Basannes — Box-calf, etc. — Cuirs pour selliers — Peaux
de tambours — Toutes fournitures — Outils — Clous
Talonnettes — Formes — Apprêts divers — Graisses
Cirages — Lacets en cuir — Courroies de transmission
Expéditions par retour du courrier